ARDEAR
NOUVELLE
AQUITAINE

ENTREPRENDRE EN AGRICULTURE PAYSANNE

70% DU TEMPS EN STAGE DANS 1 À 3 FERMES

25 JOURNÉES DE FORMATIONS COLLECTIVES

UN PARCOURS PERSONNALISÉ

Nouvelle session de la formation certifiante EAP en Béarn

du 11 janvier au 10 décembre 2027

ABDEA
Réseau de l'agriculture paysanne en Béarn

11 MOIS POUR EXPÉRIMENTER LE MÉTIER ET STRUCTURER SON PROJET D'INSTALLATION EN AGRICULTURE PAYSANNE EN BÉARN

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences entrepreneuriales nécessaires à la création ou reprise de ferme en agriculture paysanne
- Structurer son projet d'installation et adapter son activité à la réalité agricole du territoire choisi
- Savoir mobiliser les ressources du réseau
- Faire des choix techniques et stratégiques pour sa future activité
- Maitriser les gestes techniques de son activité

PRÉ-REQUIS

La formation s'adresse à des personnes qui ont l'intention de devenir paysan ou paysanne en créant ou reprenant une ferme en agriculture paysanne et nécessite d'avoir

- un projet économique d'installation agricole en Béarn (avec ou sans diplôme agricole)
- choisi sa ou ses production.s principale.s
- déterminé son territoire d'installation (~ 50km).
- Être inscrit.e à France Travail
- Être en capacité de suivre une formation pendant 11 mois
- Être véhiculé.e.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

- Formation financée par la Région Nouvelle Aquitaine.
- Possibilité d'une rémunération stagiaire si absence d'indemnisation par France Travail.

Paroles d'accueillant.e.s :

" Un stage long permet de voir toutes les saisons et de créer un lien fort avec l'apprenante pour l'aider à construire son projet. "
" Notre accompagnement ne s'arrête pas avec la fin du stage, c'est un partenariat qui se profile."

CONCRÈTEMENT

Formation à temps plein d'une durée de 11 mois

- **70% du temps en stage dans 1 à 2 fermes**

aux côtés de paysan.ne.s tuteur.rice.s qui vous accompagnent et vous forment pour votre future activité + possibilité de faire un stage découverte

- **1 parcours personnalisé composé de :**

- Temps de construction de projet : travail sur le projet en autoformation supervisée, construction de son réseau, rendez-vous binôme 1 fois par mois avec l'accueillant.e

- Temps réflexif : rendez-vous trinôme (stagiaire-tuteur.rice-animatrice ABDEA) pour faire le point sur le stage, les compétences acquises et à acquérir, ainsi que sur l'avancement du projet

- Journées de formations techniques complémentaires en fonction des besoins

- **25 journées de formations collectives pour** :

Comprendre l'agriculture paysanne et préparer l'intégration de son projet / Rencontrer et échanger avec des acteurs du territoire / Dimensionner son projet économiquement et construire un prévisionnel financier/ Identifier son marché et préparer sa stratégie commerciale/ Comprendre les statuts juridiques, sociaux et fiscaux / Appréhender l'organisation du travail et la gestion de l'entreprise au quotidien…

Formation certifiante enregistrée auprès de France Compétences **RS5942** à valider en 3 temps :

- Élaboration et rendu d'un Dossier Projet
- Organisation d'une réunion d'entraide et appui local
- Présentation de son Dossier Projet devant un jury

Taux de réussite en 2025 : 100 %

Taux de satisfaction global 2025 : 95 %

Nombre de places : mini 8 - maxi 10

Paroles de stagiaires :

« On a pris le temps de regarder la comptabilité, j'ai fait mon prévisionnel grâce à leur comptabilité »

« Je suis capable de repérer et comprendre les choix faits et les contraintes de certains choix. »

VOUS SOUHAITEZ CANDIDATER ?

1/ Inscrivez-vous pour participer à un accueil collectif dédié à la présentation de la formation grâce au formulaire en ligne disponible sur le site internet https://nuage.ardearna.org/apps/forms/s/XpGyGeKGYgrWDBz5pzPF2EJy

- lundi 27 juillet 2026 de 14h00 à 16h00
- lundi 07 septembre 2026 de 16h30 à 18h30
- jeudi 08 octobre 2026 de 14h00 à 16h00
- mardi 03 novembre 2026 de 14h00 à 16h00

ou alors en contactant Cristelle Baylaucq (responsable de stage)
au **06 64 41 36 61** ou via **stage.eap.bearn@gmail.com**

2/ Complétez et envoyez votre dossier de candidature (remis sur demande à l'issue des réunions d'information)

3/ Participez aux entretiens de sélection à partir de mi-novembre.

Début de la formation : lundi 11 janvier 2027.

Ne pas jeter sur la voie publique

Entreprendre en Agriculture Paysanne est une formation de l'ARDEAR Nouvelle Aquitaine qui existe également sur d'autres territoires de la Région :
- en **Dordogne**, organisée par la **Maison des paysans**
- en **Limousin**, organisée par l'**ADEAR Limousin**
- en **Poitou Charente, organisé par l'ADEAR Terre Mer**

Dans le **Pays Basque**, elle est portée et organisée par **TREBATU**

Pour consulter les CGS et le règlement intérieur :
https://www.agriculturepaysanne.org/Formation-1418

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap : nous contacter

en partenariat avec

financée par

ABDEA
Réseau de l'agriculture paysanne en Béarn

ABDEA - Maison de l'Agriculture Paysanne
11 bis avenue de Verdun 64140 BILLERE
contact : **stage.eap.bearn@gmail.com / 06 64 41 36 61**

https://www.agriculturepaysanne.org/abdea
SIRET : 40814074700051 - Code APE : 00051 - N°OF : 72640392564